

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1996)
Heft:	88-89
 Artikel:	Les Suisses au service de la France
Autor:	Varax, Marie-Alix de
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847747

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses au service DE LA FRANCE

PAR MARIE-Alix DE VARAX

A la mémoire de Romain de Diesbach-Steinbrugg mort le 2 septembre 1792 et à tous les Suisses morts pour la France.



« Horribles attentats des François commis à Paris le 10 d'août 1792 »
Iconothèque du Musée des Suisses de l'Étranger, Château de Penthes.

Une page extraordinaire de L'histoire de France mérite d'être mieux connue : celle des Suisses (1 million environ) qui vinrent, de 1480 à 1830, servir ce pays. 700 000 moururent pour la France et pour la dynastie royale à laquelle ils avaient promis fidélité. Des mercenaires ? oh non ! Ils combattirent souvent « ventre creux et bourse plate ». Malgré les importantes dettes financières de la France envers eux, jamais ils ne refusèrent leur aide.

Ne laissons pas ce service de la France dans l'oubli et, en passant devant les Tuilleries, n'oublions jamais l'ultime et admirable sacrifice des Suisses, obéissants jusqu'à la mort, le 10 août 1792.

Le premier traité (1453)

Le Dauphin (futur Louis XI) eut fort à faire, un jour de 1444, contre 1 500 Suisses qui ne firent qu'une bouchée de ses 10 000 hommes. Impressionné par ses adversaires, et par leurs piques énormes, le Dauphin signa un accord avec eux : « Nous Louis... établissons bonne intelligence et ferme amitié avec les gens spirituels et temporels... » des cantons suisses. Ce fut un vrai traité d'amitié et de fidélité, ratifié par Charles VII, son père, en 1453. Pour la Suisse, c'était la possibilité d'envoyer au service d'un roi prestigieux une foule d'hommes aimant se battre, venant de cantons surpeuplés. C'était aussi l'assurance

d'être protégé de voisins trop gourmands comme les Habsbourg, et l'assurance de grands avantages commerciaux et fiscaux.

Les notions de frontière étaient bien différentes d'aujourd'hui, et le « Service de la France » ne fut pas exclusif : les Suisses et bien d'autres (Allemands, Hongrois) combattaient pour d'autres rois.

Les guerres d'Italie (1494-1516)

A la mort de Louis XI, Anne de Beaujeu devint une remarquable Régente. Très vite, elle renouvela l'alliance avec les cantons, alliance tissée avec la dynastie régnante ; chaque roi la renouvelait en son nom propre, pour son propre règne, en grande cérémonie à Notre-Dame de Paris.

Lorsque Charles VIII prit les rênes du pouvoir, il se laissa tenter par le rêve italien. Parti de Vienne (Dauphiné), il pénétra en trombe dans Rome le 31 décembre 1494 et ne s'arrêta qu'à Naples en février 1495, avec son armée et 10 000 soldats confédérés. Mais les guerres d'Italie ne portèrent chance ni aux Français ni aux Suisses, et l'armée dut se replier, laissant de nombreux morts sur les champs de bataille.

En 1498, Charles VIII créa la compagnie des « Cent-Suisses ». Chargés du service du palais, de la garde des appartements royaux, ils entouraient le carrosse du souve-

rain et leur capitaine, somptueusement vêtu, marchait devant le roi.

Louis XII, cousin et successeur de Charles VIII et descendant des Visconti, partit lui aussi à la conquête de l'Italie. Mais sous son règne, hélas, les relations entre la France et la Suisse se détériorèrent gravement. Le roi ne paya pas les dettes qu'il avait envers les Confédérés. Profitant de leur mécontentement, le duc Sforza en attira plusieurs milliers à son service ; si bien qu'à la bataille de Novara, se retrouvèrent face à face les Suisses du roi de France et les Suisses de Sforza. Un émissaire fut immédiatement dépêché par la Diète : soit les Suisses devaient arrêter de se battre, soit ils devaient se battre sous le même drapeau. Les Suisses de Ludovic le More (Sforza) s'inclinèrent et ne se battirent pas.

A cette même époque, le cardinal Schiner, évêque de Sion, et le pape Jules II, tous deux grands ennemis de la France, firent tout ce qu'ils purent pour que la Suisse rompe ses accords avec la France. Pour attirer les Confédérés, le pape créa en 1506 la Garde Suisse du vatican. Puis, la « Sainte Ligue » chassa les Français d'Italie.

François I^{er} tenta de renouveler l'alliance. En vain. Il proposa de payer les 300 000 écus d'arriérés, de laisser le Milanais aux Suisses. Peine perdue. Les cantons firent la sourde oreille, il fallut en passer par les armes. Et ce fut la formidable bataille de Marignan, où cette fois les Français furent vainqueurs des Suisses alliés aux Milanais. Au soir de la bataille, François I^{er} fit soigner les blessés suisses à ses frais. Autres temps !

Vaincu mais respecté, l'ennemi d'hier pouvait devenir l'allié de demain.

Le 21 novembre 1516, la paix en amitié durable et perpétuelle fut renouée avec la Confédération. Les Suisses aimèrent passionnément le Roi-Chevalier et ils l'accompagnèrent tout au long de sa lutte contre Charles-Quint.

Louis Pfyffer sauve le roi (1567)

Des années sombres s'abattirent sur la France avec les guerres de Religion. En 1567, la famille royale était réfugiée à Meaux et cernée par les Huguenots. C'est alors que Louis Pfyffer proposa à Charles IX de le ramener à Paris de manière étonnante : le roi, sa mère et les dames de la Cour furent placés au milieu des Suisses, disposés en « carré »

autour d'eux. L'on regagna ainsi Paris, après 72 heures d'une marche épuisante, malgré les attaques incessantes de Condé, Coligny et Andelot. « Sans mes bons compères les Suisses, ma vie et ma liberté étaient en grand bransle » s'exclama le roi.

Régiment des Gardes Suisses (1616)

C'est en 1616 que Louis XIII créa le régiment des gardes Suisses. Des accords précis stipulaient que les soldats ne devaient être engagés ni contre l'Allemagne, ni contre l'Italie pour éviter les affrontements avec d'autres Suisses. Sur le drapeau du régiment, la devise était entourée des couleurs des cantons catholiques : bleu, noir, orange, aurore.

Les rois de France accordèrent bien des honneurs aux Suisses, plus d'honneur d'ailleurs que de paiements... et nombreuses furent les familles suisses qui s'endettèrent beaucoup pour le service de la France, sans rien recevoir en retour. Leur fidélité n'en a que plus de valeur. Cependant, exaspérés par cette situation, les cantons rappelèrent les Gardes Suisses en 1659. Affolé, Mazarin leur paya sur le champ un million de livres tandis qu'Anne d'Autriche déposait en gage à Zurich les bijoux de la Couronne (ils furent rendus à la France en 1665, c'est peut-être dommage, ils n'auraient pas été bradés par la III^e République).

A la fin du XVII^e siècle, apparurent de nouvelles manières de se battre et les Suisses durent abandonner leurs fameuses

piques. Ils s'habillèrent désormais du célèbre habit rouge, devenu pour nous le symbole de leur sang versé pour le roi. De cette époque datent également les premières casernes. Auparavant, les soldats demeuraient chez l'habitant.

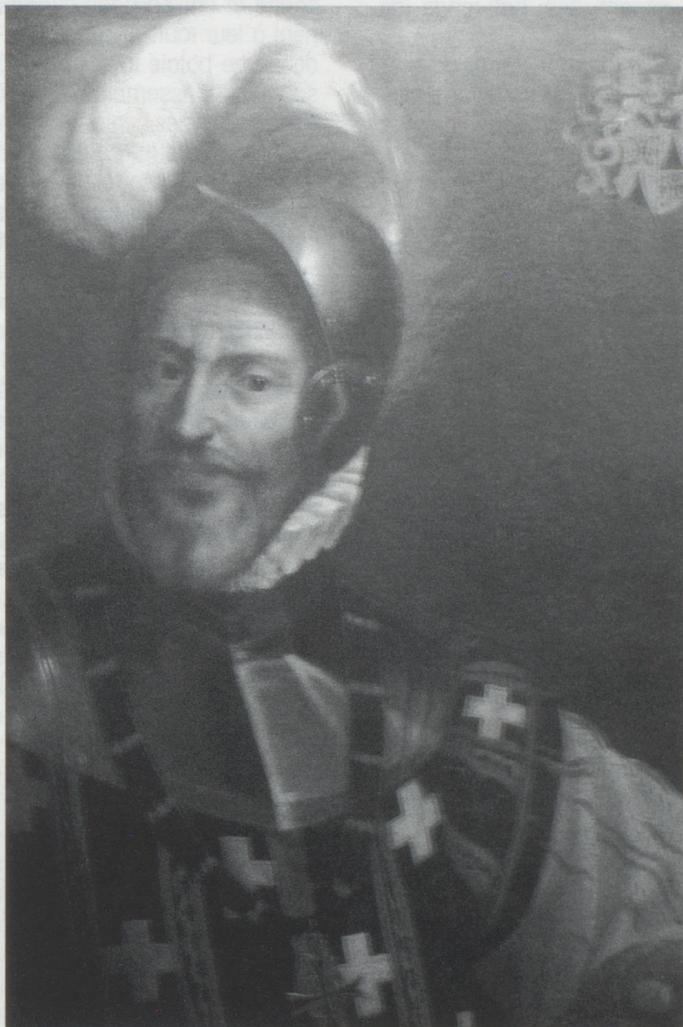
Les Suisses suivirent le roi Louis XIV dans toutes ses campagnes. Ils laissèrent leur nom à Versailles lorsque le régiment de Surbeck creusa l'immense « pièce d'eau des Suisses ».

Au soir de la bataille de Rossbach, le roi Frédéric de Prusse demanda :

-Quels sont donc ces murs de brique que mon artillerie ne peut entamer ?

-Sire, ce sont les Suisses.

Et le roi, silencieux, salua.



Louis Pfyffer, « roi des Suisses ».

Le drame du 10 août 1792

Le roi Louis XVI renouvela l'alliance le 15 août 1777. Mais depuis plusieurs années, « l'esprit philosophique » menait une habile propagande dans l'armée française. N'oublions pas que les « Gardes-Françaises » qui assuraient avec les Suisses la garde de la famille royale furent très vite acquis aux idées nouvelles et qu'ils formèrent les cadres des armées révolutionnaires. Cependant, les régiments suisses restèrent éloignés de cette effervescence car ils n'étaient dirigés que par des Suisses.

En mars 1792, les gardes Suisses furent dissous. La nouvelle Garde nationale française n'était pas sûre pour le roi. La Maison du Roi n'existe plus. A Paris, affluèrent les « Fédérés », sans-culottes venant des bas-fonds de Marseille et de Brest surtout.

Tandis que Danton et le comité secret d'insurrection préparent la journée du 10 août, des bruits sont répandus partout : il y a des « assassins soudoyés par les ennemis du peuple » qui veulent massacer tous les Parisiens. Or, à Paris comme en province, les régiments de Gardes Suisses s'attachèrent à rassurer les populations dont ils purent même parfois permettre l'approvisionnement. Un seul régiment se mutina : celui de Châteauvieux ; il fut sévèrement puni et tout rentra dans l'ordre. Cependant, le « Club Helvétique », soutenu par Marat (d'origine suisse) tenta de détourner officiers et soldats de leur devoir, mais des soldats renvoyèrent Marat.

Le 9 août 1792, les régiments cantonnés à Rueil et Courbevoie arrivent à Paris. Maillardoz et Bachmann organisent la défense des Tuileries. Le 10 août au matin, le roi passe en revue les troupes. Des bataillons entiers de gardes nationaux désertent et passent du côté des révolu-

tionnaires. Vers 7h, Roederer arrive et persuade le roi de se rendre à l'Assemblée.

La reine, lucide, s'y oppose de toutes ses forces. Mais le roi céda, hélas, pensant éviter un flot de sang...

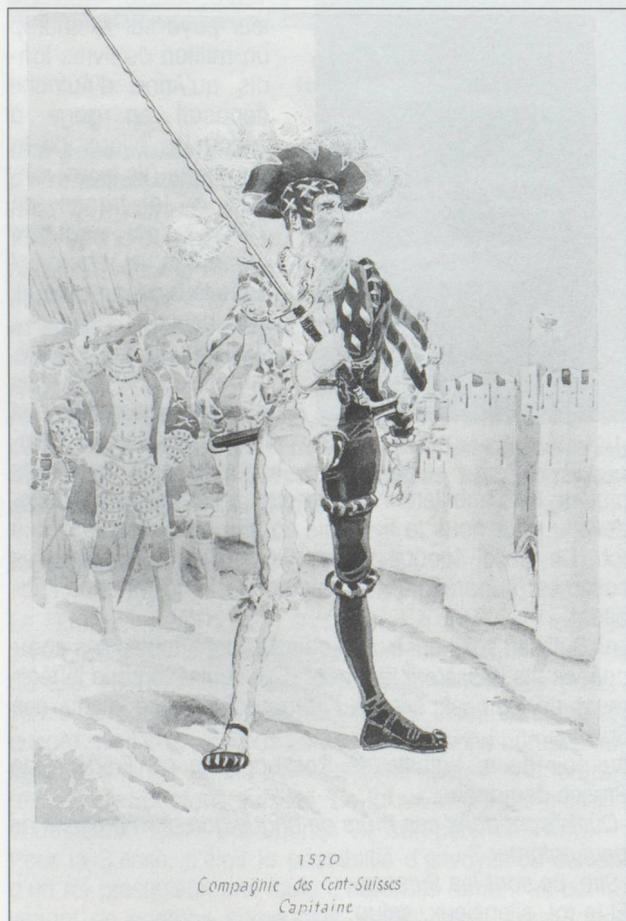
Dans son livre « Le 10 août 1792 », Paul de Vallière a un mot très juste : « Louis est toujours partisan de la non-résistance qui coûte toujours plus de sang que l'énergie ». Danton a communiqué son plan : assiéger le château, massacrer tout le monde, surtout les Suisses, s'emparer du roi et de sa famille, les conduire à Versailles et les garder comme otages.

Quand on apprend aux Tuileries que le roi part, c'est la consternation. Il est probable que tous ne le surent pas. Les Fédérés enfoncent la porte, tirent le premier coup de feu contre le château, les canons de la Garde nationale tonnent à leur tour. Attaqués, les Suisses se défendent et une décharge balai la cour. Pendant ce temps, le roi est prisonnier à l'Assemblée et les Suisses qui l'accompagnent sont désarmés, injuriés et emprisonnés. Entendant la canonnade, le roi envoie un message : « Le Roi ordonne aux Suisses de se retirer à leurs casernes. Il est au sein de l'Assemblée Nationale ». Message mal compris ou mal codé ? Toujours est-il que 150 à 200 Suisses se précipitent sous le feu des assaillants et pensent pouvoir délivrer le roi. Ils sont accueillis avec des cris de mort.

Un deuxième message arrive aux Tuileries. « Le Roi ordonne aux Suisses de déposer à l'instant leurs armes et de se retirer dans leurs casernes ». Ce message n'a pas été écrit par Louis XVI, mais les historiens soulignent que la signature est authentique. Alors, inconscience du roi (c'est hélas possible), ou signature imitée ? Là encore, le mystère demeure. Tant de secrétaires savaient l'imiter... et ce message servait tellement la cause révolutionnaire qu'il est permis de se poser la question. Personne en tout cas ne sait qui l'a rédigé.

Or, sachant le sort qui les attendait, dans un acte d'extraordinaire héroïsme, les soldats obéirent malgré leur fureur – légitime – et leur désespoir. C'est alors un massacre d'une inconcevable cruauté. Le capitaine d'Erlach a la tête sciée lentement par deux femmes ; Montmolin, avec le drapeau, est tué, son cœur arraché et mangé. De petits tambours sont transpercés sur le corps de leur père ; on jette des marmitons dans l'eau bouillante, des soldats par les fenêtres, on empale... On apporte des lambeaux de chair humaine sur le bureau du président de l'Assemblée qui cède devant la Commune victorieuse. Environ 450 Suisses meurent ainsi. Napoléon, présent en observateur ce jour-là, en fut marqué. Quelques gardes nationaux sauveront des Suisses, ainsi que de courageux parisiens qui cachèrent chez eux des soldats et leur firent ensuite quitter Paris.

Tous les Suisses prisonniers furent massacrés en septembre. Parmi eux, Romain de Diesbach, 19 ans, s'avança courageusement vers ses assassins, armés de haches et de piques, disant qu'il mourrait le premier. « Nous n'avons fait qu'obéir à nos chefs, mais apprenez que nous ne craignons pas la mort. Notre devoir était de l'affronter pour vous dans les combats ». Il tomba, transpercé, et tous ses compagnons après lui. Les Suisses morts aux Tuileries furent enterrés au cimetière de la Madeleine. Quel symbole ! Ils attendaient ainsi celui pour qui ils étaient morts et que, peut-être, ils auraient pu sauver : le roi



1520
Compagnie des Cent-Suisses
Capitaine

Capitaine des Cent-Suisses de la Garde du Roy en 1520
Iconothèque du Musée des Suisses de l'Étranger,
Château de Penthes.

Louis XVI, déposé dans le même cimetière le 21 janvier 1793. Les autres régiments quittèrent tristement la France. La révolte grandit en Suisse quand on apprit le sort de 1100 Suisses massacrés.

Au service de Napoléon

1798 : La Suisse est envahie par Bonaparte et cruellement occupée par l'armée révolutionnaire. En 1802, Napoléon promulgua l'acte qui rendait une illusoire indépendance à la Confédération. Certains Suisses cependant reprirent les armes pour l'empereur et s'illustreront brillamment dans les campagnes de Napoléon. « Les troupes suisses sont les meilleures, disait celui-ci, elles sont braves et fidèles ». Sur 90 000 Suisses au service de l'empereur, la moitié environ donna sa vie.

La Restauration

En 1814, Louis XVIII rentra dans Paris entouré des Cent-Suisses. Ceux-ci restèrent fidèles au roi lors des Cent Jours. En 1830, la Révolution de Juillet suscita trois jours de violentes émeutes dont le but était d'abolir la royauté de droit divin. Tandis que Charles X se trouvait à Saint-Cloud, une centaine de Suisses furent tués à Paris le 28 juillet. Salis regroupa ses hommes aux Tuilleries, attendant des ordres. Le 29, on se battait partout. Dernière lutte héroïque : celle de la caserne de Babylone. Comme leurs pères en 1792, les Suisses tinrent jusqu'au bout le serment de fidélité prêté au roi et moururent pour lui.

Le 29 juillet, entouré des Cent-Suisses de Philippe de Diesbach, Charles X se retira à Rambouillet puis partit pour l'Angleterre. Ainsi s'acheva, avec le règne des Bourbons, le service des Suisses en France.

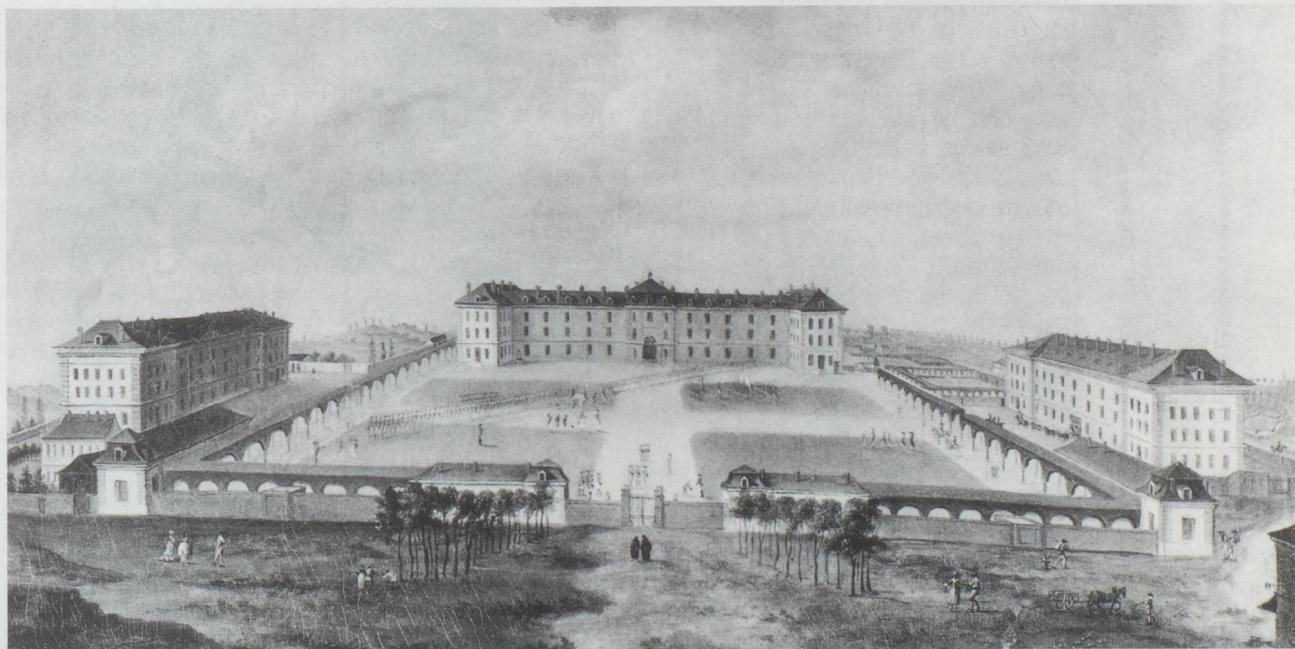
En 1831, la Légion Etrangère fut créée ; la devise frappée sur son drapeau : « Honneur et fidélité » est celle du régi-

ment Diesbach. A titre individuel, cette fois, des Suisses s'y engagèrent et s'y engagent toujours, continuant de servir glorieusement la France.

Arrivés à la fin de ce résumé de la glorieuse épope des Suisses en France, saluons la mémoire des soldats ; Français et Suisses, ayons une pensée pour les mères, épouses, et enfants de ces valeureux soldats suisses qui partaient au loin et ne revenaient pas toujours... 700 000 sont morts pour la France. Souhaitons qu'un jour un monument rappelle, dans le jardin des Tuilleries, le souvenir de ceux dont la mort fut tragique, mais glorieuse pour Dieu et pour l'éternité.

Conférence prononcée à l'ANF en avril 1995

* Madame de Varax, conférencier des Monuments historiques, est disposée à présenter cette conférence si la demande lui en est faite. S'adresser au journal qui transmettra.



La caserne de Courbevoie,
l'un des cantonnements
des Gardes Suisses.